

Le vrai coût de l'immigration

Le sujet n'en finit pas de susciter polémiques et déclarations enflammées. Pourtant, l'enquête de L'Express le montre : les immigrés sont un atout économique et ne créent pas les déficits sociaux. Raison de plus pour s'attaquer aux véritables causes du blocage de l'intégration à la française.

Depuis quarante ans, c'est la mère de toutes les polémiques. Que le désespoir s'installe à propos du chômage, que le débat public s'enflamme sur l'insécurité, que le communautarisme inquiète ou que l'identité nationale soit en question, on remonte à la même source : l'immigration. Plus qu'un fonds de commerce, l'extrême droite en a fait un levier pour soulever l'opinion – dès qu'elle le délaisse, elle baisse. Par ricochet, la droite n'a cessé de muscler son discours, des « bruits » et des « odeurs » chiraquiens au « racisme antiblanc » copéiste. Mais quand elle est au pouvoir, les discours rentrent dans les tiroirs et la politique suivie reste dans le cadre républicain, car ces partis sont tiraillés entre les entreprises qui ne savent pas fonctionner sans immigrés et les électeurs qui ne peuvent pas vivre à côté d'eux. Quant à la gauche, elle a mis vingt ans à abandonner l'irénisme cosmopolite, pour s'aventurer elle aussi dans les marécages du vocabulaire, entre « seuil de tolérance » et « misère du monde ». Depuis, comme l'illustrent les positions de Manuel Valls, elle cherche à concilier des méthodes sans peur et des propos sans reproche. Pendant ce temps, de réflexion sur la société à bâtir, peu ; de politique vraiment efficace, point.

Le plus gros échec concerne les clandestins, ces fantômes de la mondialisation : les mafias sont

FRANÇOIS FILLON, 7 NOVEMBRE 2012, L'EXPRESS

« Aujourd'hui, il y a un problème de nombre qui se heurte à notre capacité économique et d'intégration. »



MANUEL VALLS, 9 NOVEMBRE 2012, FRANCE INFO
« Nous ne pouvons pas accueillir toute la misère du monde, je reprends la phrase de Michel Rocard, même si la France prend sa part dans cet accueil. »

MARINE LE PEN, 25 MARS 2012, DISCOURS DE MEETING À NANTES

« Combien de Mohamed Merah dans les avions, les bateaux, qui chaque jour arrivent en France remplis d'immigrés ? »



extrêmement efficaces pour les encadrer, les Etats complètement nuls pour les refouler. Schengen est un échec et les frontières de l'Europe sont poreuses. La géopolitique de la misère est plus forte que toutes les polices. Or l'ombre portée de l'immigration clandestine obscurcit la gestion de l'immigration légale : régulariser, c'est reconnaître la défaite du droit face au fait accompli ; ne pas régulariser, c'est laisser dans la nature une main-d'œuvre docile et bon marché, concurrente directe et déloyale des immigrés légaux. Dans une économie de concurrence, dans une société de compétition, le dernier entré veut toujours claquer la porte derrière lui : si un rival entre par la fenêtre, c'est la guerre.

Quand on quitte des yeux les théories pour regarder la calculatrice, les conclusions sont nettes : comme l'indique l'enquête de L'Express, l'immigration rapporte plus à la France qu'elle ne lui coûte.

Economiquement et socialement, elle est une « bonne affaire » à court, moyen et long

termes. A court terme, parce que les immigrés occupent des postes dont les Français ne veulent pas, cotisent et consomment. A moyen terme, parce que les étudiants étrangers accueillis – et les rejeter, comme le fit la droite, était une faute – sont un excellent investissement pour le futur rayonnement international de la France. A long terme, parce que le dynamisme démographique du pays, dû en partie aux immigrés, assurera notre puissance en Europe, notamment face à l'Allemagne.

Certes, une partie de ces bénéfices est pour demain, donc aléatoire. Les problèmes comptables posés par l'Aide médicale d'Etat, et globalement par les prestations sociales versées aux étrangers, méritent plus de rigueur – mais sans discrimination. De même, le principe du regroupement familial ne doit pas être un tabou, qui transforme une immigration

de travail (pour nourrir la famille restée au pays et épargner en vue du retour) en immigration d'installation. Il doit être une possibilité conditionnée, pas un droit automatique : faire venir sa famille, preuve d'un projet de vie durable, voire définitif, ne devrait-il pas être autorisé uniquement comme une étape vers une naturalisation demandée ? Cela empêcherait Jean-Marie Le Pen de comparer l'immigration à une colonisation, comme il le fit encore pendant la dernière campagne présidentielle.

Cet abus de langage n'est pas innocent. Le rejet par l'opinion d'immigrés essentiellement issus

ni européens ni chrétiens, la machine s'est bloquée. En novembre 2005, loin encore de la Place Beauvau, Manuel Valls déclarait : « Nous vivons l'échec de l'intégration à la française, combiné à une crise sociale, à une perte de repères et à la montée des communautarismes. » Sept ans plus tard, rien n'a changé. Or, les solutions sont disponibles.

Ainsi, face à la crise, adoptons au plus vite des règles d'immigration par quotas, selon les nations d'origine, les professions en manque de main-d'œuvre ici et les profils dont la France peut tirer parti. Avec une garantie de retour au pays pour ne pas piller le Sud de ses

JEAN-FRANÇOIS COPÉ, MANIFESTE POUR UNE DROITE DÉCOMPLEXÉE (FAYARD)

« La dérive de l'aide médicale d'Etat (AME) est un exemple symptomatique d'une fausse générosité. »



d'Afrique noire et du Nord participe de cette mémoire blessée, que ni une stupide repentance ni une apologie du temps colonial ne sauraient soigner. Comment accueillir chez nous (ce qui n'est pas simple) des gens qui nous ont chassés de chez eux (ce qui était légitime) ? Le coût psychanalytique de l'immigration n'est pas le moindre... L'afflux d'étrangers pauvres fait mal, depuis quarante ans, parce qu'il prouve le blocage du modèle républicain. Italiens, Espagnols, Portugais et Polonais ne furent pas accueillis, en leur temps, dans un *Embrassons-nous Folleville* polyglotte : racisme et exploitation les attendaient aussi, et le creuset républicain était un mortier brûlant, pas une soupière parfumée. Néanmoins, rien n'arrêtait l'intégration, mue par son double moteur : la croissance économique et le cousinage culturel. Avec le chômage de masse et des arrivants



NICOLAS SARKOZY, 6 MARS 2012, FRANCE 2

« Notre système d'intégration fonctionne de plus en plus mal car nous avons trop d'étrangers sur notre territoire et que nous n'arrivons plus à leur trouver un logement, un emploi, une école. »

FRANÇOIS HOLLANDE, 29 AVRIL 2012, CANAL +

« Dans un contexte de crise, l'immigration économique ne peut pas être augmentée et doit même être réduite. »



meilleurs bras et cerveaux, ce serait une stratégie, non du cynisme et de l'égoïsme. Ici, la droite a raison. Contre la désintégration républicaine, il faut une politique ambitieuse et solennelle de naturalisation des étrangers : les excellents Français de demain sont là, et la gauche est dans le juste sur ce point. Mais il est nécessaire, dans ce but, de restaurer à marche forcée une école des savoirs et des valeurs, loin du pédagogisme où tout vaut tout et où chacun est l'égal de son voisin. L'éducation forme des citoyens, les classes doivent transformer les immigrés en Français en oubliant le funeste droit à la différence. La morale laïque, c'est aussi cela : Vincent Peillon l'a dit, mais le fera-t-il, ou plutôt, les syndicats le laisseront-ils faire ?

Enfin, face au communautarisme, il faut que l'Etat bâtisse avec la communauté musulmane l'escalier qui permettra à l'islam de France de monter à la République, car ce n'est pas à celle-ci de s'adapter. Immense chantier qui dépasse le problème de l'immigration et concerne ces deuxième et troisième générations, composées de citoyens qui sont français mais ne se sentent ou ne se considèrent pas toujours comme tels.

Tout cela est possible, urgent et efficace. De tels remèdes permettraient à François Hollande de réaliser une des ambitions affirmées de son quinquennat : donner un avenir à cette belle et vitale idée inventée en France il y a bien longtemps et qui s'appelle la Nation.

CHRISTOPHE BARBIER

Protection sociale Les chiffres contre les clichés



L'économiste Xavier Chojnicki (1), coauteur d'une étude qui fait autorité, explique pourquoi les immigrés ne plombent pas les comptes de la Sécu. Et lui rapportent même un peu.

Dans votre étude, vous allez à l'encontre d'une idée très répandue, selon laquelle l'immigration coûte cher à la France. Comment parvenez-vous à ce résultat ?

➤ Nous avons regardé sur une année – en l'occurrence, 2005 – ce que la population immigrée apportait aux finances publiques et ce qu'elle représentait en termes de dépenses. Il est vrai que les immigrés non communautaires recourent plus fréquemment que les natifs aux aides au logement (34 %, au lieu de 13,7 %), aux allocations familiales (35 %, au lieu de 24,3 %) et à l'assurance chômage (19 %, au lieu de 11,7 %). Mais, a contrario, ils perçoivent moins de prestations liées à la santé ou à la retraite. Et ils paient

des cotisations sociales et des impôts sur le revenu, les taxes sur la consommation (TVA) et les impôts locaux entre autres taxes. Au final, pour l'année étudiée, nous sommes parvenus à une contribution nette de l'immigration de 3,9 milliards d'euros. Soit 0,5 % du produit intérieur brut (PIB), ce qui, au demeurant, reste globalement faible.

Pouvez-vous préciser l'origine de ce solde positif ?

➤ L'explication est simple. La structure par âge des immigrés est différente de celle des autochtones. Ils sont concentrés dans la tranche des personnes en âge d'activité : 55 % d'entre eux ont entre 25 et 55 ans, contre 40 % pour l'ensemble de la population. A l'inverse, ils sont glo-



Comment expliquer qu'une étude, menée par Jean-Paul Gourévitch pour *Contribuables associés*, et souvent citée par Marine Le Pen, parvienne à un coût annuel de 30 milliards d'euros ?

➤ La principale différence réside dans la définition de la population immigrée retenue. Nous avons choisi les critères de l'Insee : être né étranger dans un pays étranger, ce qui exclut de fait les immigrés de la seconde génération. Jean-Paul Gourévitch ajoute ainsi 2 millions de personnes : les enfants d'immigrés. Cela pourrait paraître normal, mais le problème réside dans le fait qu'il ne les comptabilise que lorsqu'ils sont mineurs et qu'ils pèsent le plus sur les dépenses publiques – via l'éducation notamment – et pas quand ils sont majeurs et contribuent, en payant des cotisations et des impôts, à la collectivité.

Cela suffit-il à justifier l'écart ?

➤ Il y a d'autres éléments. Ainsi, cette étude impute aux immigrés le coût de la contrefaçon (2,2 milliards d'euros), celui de la prostitution (1,4 milliard d'euros) ou l'aide publique au développement à destination des pays d'origine... Tout cela est un peu surprenant. Dernier point, nous estimons qu'elle surévalue les dépenses de santé des immigrés. Compte tenu de sa structure par âge – plutôt jeune et active –, cette population consomme moins que les natifs. Jean-Paul Gourévitch néglige le fait qu'une personne de 60 ans est, en moyenne, deux fois plus coûteuse pour le système de santé qu'un trentenaire.

A échéance plus longue, l'apport des immigrés est-il toujours positif ?

➤ Pour évaluer le phénomène, nous avons étudié deux scénarios à l'horizon 2050 : l'un, en maintenant le flux migratoire tel qu'il est aujourd'hui – soit envi-

ron 100 000 entrées nettes –, l'autre, avec un solde migratoire nul. Dans le premier cas, les besoins globaux en matière de protection sociale représentent 3 % du PIB. Dans le second, ils sont de 4,3 %.

Comment expliquer que l'arrêt des flux migratoires ait un effet si important ?

➤ Là encore, il s'agit d'un effet de structure par âge. La très grande majorité des immigrés qui arrivent en France ont moins de 30 ans et sont donc des contributeurs nets aux finances publiques. Si vous stoppez ce flux, votre population va globalement vieillir plus rapidement et la part des dépenses de retraite et de santé va donc augmenter plus vite.

Faut-il en conclure qu'il faudrait accroître les flux migratoires pour assurer l'avenir de notre protection sociale ?

➤ Non, le vieillissement est un phénomène irréversible. Si l'on double les entrées sur le territoire chaque année jusqu'en 2050, les besoins financiers baissent en effet : ils ne sont plus que de 2,2 points de PIB pour des flux migratoires aux qualifications équivalentes à ceux d'aujourd'hui. Et de 1,9 point, si on instaure une sélection pour aligner le niveau de qualification des immigrés sur celui des natifs. Soit une réduction d'un tiers environ du besoin de financement, ce qui est assez peu, alors que le choc migratoire est important. Mais, attention : cet effet ne vaut que pour le moyen terme. Si l'on regarde à l'horizon 2100, l'effet bénéfique tend à disparaître, car ces immigrés vont à leur tour vieillir. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR AGNÈS LAURENT

(1) Xavier Chojnicki, économiste (université Lille II et Cepii), est l'auteur, avec Lionel Ragot, d'*On entend dire que l'immigration coûte cher à la France. Qu'en pensent les économistes ?*, Eyrolles-Les Echos éd., 12 €.

À QUOI LES ÉTRANGERS ONT-ILS DROIT ?

Les étrangers présents sur le territoire français ont accès à la plupart des prestations sociales, à condition de remplir des conditions, variables d'une aide à l'autre.

● Pour percevoir des allocations familiales, il faut justifier d'un titre de séjour en cours de validité et d'une résidence habituelle en France. Si les enfants pour lesquels est demandée l'allocation sont, eux aussi, étrangers, il faut pouvoir attester de la régularité de leur entrée et de leur séjour sur le territoire. L'aide personnalisée au logement (APL) et la couverture maladie universelle (CMU), en matière de santé, sont soumises aux mêmes exigences : titre de séjour valable et présence stable sur le territoire.

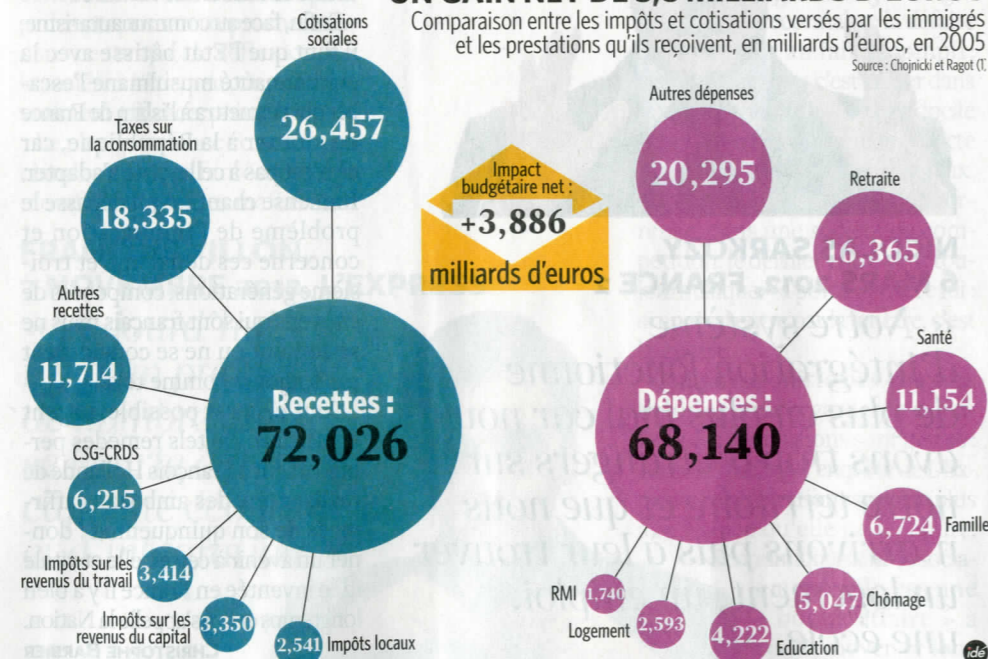
● Les critères sont plus stricts pour le revenu de solidarité active (RSA), puisque les étrangers extracommunautaires doivent justifier d'un titre de séjour les autorisant à travailler en France depuis plus de cinq ans ou d'une carte de résident. Pour percevoir le minimum vieillesse – destiné aux étrangers n'ayant pas suffisamment travaillé pour percevoir une retraite –, une preuve de résidence d'au moins cinq ans sur le territoire est également indispensable.

● Le versement d'allocations chômage ou d'une pension de retraite est lié, avant tout, à une durée minimale d'activité professionnelle. Une seule prestation est ouverte aux étrangers sans titre de séjour : l'aide médicale d'Etat (AME). Sous réserve de justifier d'une présence en France depuis trois mois, les dépenses de santé sont prises en charge par l'Etat. ● A. L.

UN GAIN NET DE 3,8 MILLIARDS D'EUROS

Comparaison entre les impôts et cotisations versés par les immigrés et les prestations qu'ils reçoivent, en milliards d'euros, en 2005

Source : Chojnicki et Ragot (1)



blement moins nombreux dans les tranches – jeunes ou plus de 60 ans – qui sont les plus grosses consommatrices des dépenses sociales pesant le plus dans les budgets publics (retraite, santé, éducation...). En résumé, le fait qu'ils soient au total plus jeunes permet de compenser entièrement le surcoût pour certaines branches de la Sécurité sociale.

Ce résultat n'est-il valable que pour la seule année 2005 ?

➤ Non. Quelle que soit l'année retenue, l'impact financier de l'immigration est toujours relativement neutre. Parfois un peu positif, parfois un peu négatif, mais toujours autour de l'équilibre. Nous sommes loin du fardeau pour les finances publiques décrit parfois. Supprimer l'immigration ne résoudrait en rien la crise actuelle de la dette. Ce résultat se retrouve dans de nombreuses études menées à l'étranger.

JUSTICE Dès lors qu'ils sont déclarés, les travailleurs sans papiers versent des cotisations sociales, sans que celles-ci leur ouvrent des droits. Ici, en 2009, certains manifestent devant la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), à Paris, pour bénéficier, notamment, d'une future retraite.

« Supprimer l'immigration ne résoudrait en rien la crise actuelle de la dette »

AME Pourquoi les soins flambent

Cette aide médicale pour les étrangers en situation irrégulière coûte de plus en plus cher. La droite dénonce des fraudes et des abus, en fait marginaux. La dérive vient surtout des hôpitaux.



AME. Trois petites lettres qui n'ont l'air de rien. Rarement, pourtant, dispositif social aura autant réveillé les passions et suscité la controverse que l'aide médicale de l'Etat. Depuis des mois, droite et gauche s'écharpent à propos de cette aide réservée aux étrangers en situation irrégulière. Leurs dépenses de santé sont prises en charge par la collectivité dès lors qu'ils justifient de trois mois de présence sur le territoire.

Dans la bataille pour la présidence de l'UMP, Jean-François Copé, tout à sa volonté de « décomplexer la droite », en a fait l'un de ses thèmes favoris. Pas une intervention télévisée, pas un meeting sans que le maire de Meaux ne

SURCÔT Jusqu'au début de 2012, les hôpitaux étaient libres d'appliquer aux bénéficiaires de l'AME des tarifs plus élevés.

denonce les « soins de confort » financés par l'AME. Ou l'injustice faite aux travailleurs en situation irrégulière ou aux petits retraités, qui, faute de mutuelle, doivent payer de leur poche une partie de leurs dépenses de santé, quand les clandestins sont pris en charge à 100 % par l'Etat.

L'argument porte... mais les solutions les plus évidentes ne sont pas toujours les plus pertinentes. Supprimer l'AME ou la restreindre à certains types de soins pour en limiter le coût? Tentant mais contre-productif.

Urgence à traiter les maladies contagieuses

« En mettant des freins à l'accès, on risque de retrouver ces malades plus tard pour un coût beaucoup plus élevé », souligne le député socialiste Christophe Sirugue, coauteur, avec Claude Goasguen (UMP), d'un rapport sur l'AME, en juin 2011. Non détectées, des maladies contagieuses comme la tuberculose sont plus compliquées à soigner et touchent davantage de monde que

L'argument porte... mais les solutions les plus évidentes ne sont pas toujours les plus pertinentes. Supprimer l'AME ou la restreindre à certains types de soins pour en limiter le coût? Tentant mais contre-productif.

Urgence à traiter les maladies contagieuses

« En mettant des freins à l'accès, on risque de retrouver ces malades plus tard pour un coût beaucoup plus élevé », souligne le député socialiste Christophe Sirugue, coauteur, avec Claude Goasguen (UMP), d'un rapport sur l'AME, en juin 2011. Non détectées, des maladies contagieuses comme la tuberculose sont plus compliquées à soigner et touchent davantage de monde que

lorsqu'elles sont rapidement prises en charge. « L'AME est une question de santé publique », tranche Roselyne Bachelot, ancienne ministre de la Santé du gouvernement Fillon.

Faut-il, alors, demander une participation financière aux bénéficiaires? La droite s'y est essayée en instaurant, à la fin de 2010, une franchise de 30 euros par an pour les majeurs. La mesure était plus symbolique que budgétaire, puisqu'elle ne devait rapporter que 5,2 millions d'euros par an. En juillet 2012, à peine arrivés au pouvoir, les socialistes la suppriment. Au début d'octobre, profitant de sa première niche parlementaire, l'UMP revient à la charge avec une proposition de loi qui n'a évidemment aucune chance d'être adoptée.

80 % des inscrits à l'AME sont seuls, sans ayants-droit

Chaque fois, les débats sont vifs et les noms d'oiseaux volent. Rapporteur du texte, le député Dominique Tian, membre de la Droite populaire, dénonce, tour à tour, le tourisme médical ou la procréation médicale assistée dont viendraient bénéficier des

femmes étrangères, alors même que ces phénomènes demeurent marginaux. Marisol Touraine, ministre de la Santé, assure la riposte gouvernementale : « La droite ne fut ni sociale ni populaire, encore moins forte, mais simplement extrême. »

Dès 2010, un rapport commun de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) et de l'Inspection générale des finances (IGF) avait pourtant tranché. Instaurer un droit d'entrée serait une mauvaise idée, avec trois effets négatifs : « un accroissement de dépenses allant bien au-delà de l'économie escomptée », « des risques sanitaires sérieux du fait des retards induits sur le recours aux soins ambulatoires » et « un effet de responsabilisation sur la consommation de soins [...] très faible sur une population peu insérée socialement ». Hasard du calendrier ou volonté politique, ces conclusions ne seront rendues publiques que le 31 décembre 2010, au lendemain du vote de la franchise de 30 euros.

Pour enrayer la dérive financière, il faudrait, en réalité, agir sur d'autres causes que celles qui sont fréquemment avancées :

L'instauration de la franchise de 30 euros a été une mesure plus symbolique que budgétaire

ni la fraude ni l'explosion des familles nombreuses (80 % des inscrits sont seuls, sans ayants droit) ne sont des explications satisfaisantes, soulignent l'Igas et l'IGF, qui mettent à mal une autre idée reçue. Non, les bénéficiaires de l'AME ne coûtent pas manifestement plus cher que les autres : 1 741 euros par an, au lieu de 1 580 pour les assurés du régime général. Et beaucoup moins que les patients démunis relevant de la CMU (complémentaire comprise) : 2 606 euros.

L'explosion de l'AME est liée à deux phénomènes moins connus. Le premier est la hausse du nombre de déboutés du droit d'asile (voir l'encadré) et les restrictions apportées par le gouvernement Fillon à l'accueil d'étrangers malades. Dès lors que leur demande est rejetée, une partie d'entre eux décident de rester sur le territoire français clandestinement et grossissent les rangs de l'AME.

100 millions d'économie attendus à la fin de 2013

L'autre facteur est sans doute plus facile à maîtriser, puisqu'il s'agit des tarifs pratiqués par les hôpitaux. Longtemps, ces derniers ont pu imposer pour les bénéficiaires de l'AME un prix différent – et souvent plus élevé – de celui appliqué aux assurés sociaux classiques. Le surcoût pour l'Etat est considérable. Il est évalué à 130 millions d'euros par l'assurance-maladie et à 180 millions d'euros par la mission Igas-IGF de 2010. Soit entre 20 et 30 % du budget total de l'AME!

Au début de 2012, une première étape a été franchie. Les hôpitaux doivent désormais pratiquer les mêmes tarifs pour tous pour la quasi-totalité des soins. Les effets de la mesure devraient être perceptibles à la fin de l'année 2013, avec une économie attendue d'environ 100 millions d'euros. Pas sûr que cela suffise à apaiser les esprits tant le débat autour de l'AME est plus politique qu'économique, plus passionnel que rationnel. ● A. L.

DROIT D'ASILE : CHERS DEMANDEURS

Un peu plus de 500 millions d'euros en 2013, contre 400 millions l'année précédente. Les sommes consacrées à l'accueil des réfugiés au titre du droit d'asile sont considérables et ne cessent d'augmenter. Pour un résultat modeste, puisqu'en 2010 seuls 10 000 des 52 000 demandeurs ont obtenu une réponse positive.

Si personne, aujourd'hui, ne remet en question, dans son principe, le droit d'asile, beaucoup s'interrogent sur la manière dont il est appliqué. « Il y a un détournement », a reconnu Manuel Valls, lors d'une audition à l'Assemblée nationale, le 25 octobre. En fait, des candidats de plus en plus nombreux font une demande d'asile, sachant pertinemment qu'ils ne remplissent pas les critères. Or, tant que le dossier n'a pas été examiné, les conventions internationales obligent à fournir aux réfugiés logement et subsistance. Avec l'allongement des délais de procé-



RÉFUGIÉS Selon les conventions internationales, l'Etat doit fournir logement et subsistance.

duire et une hausse du nombre de demandes de 67 % entre 2007 et 2011, les coûts s'envolent. En la matière, la réponse ne peut être qu'euro-péenne. De nouveaux textes sont en cours de négociation. Ils ne seront prêts, au mieux, qu'au début de 2013. ●

Travail Ces bras qui rapportent

Dans certains secteurs, comme la restauration ou la sécurité, les immigrés représentent près de 30 % des effectifs. Difficile de tourner sans eux...

Les plus polis font savoir que, « pour l'instant », ils « ne souhaite[nt] pas [s']exprimer sur le sujet ». La grande majorité ne prend même pas la peine de répondre. Quant aux rares qui acceptent de raconter leur expérience, ils envoient très vite un SMS pour faire machine arrière et exiger l'anonymat.

Décidément, les chefs d'entreprise, et leurs représentants, n'aiment pas avouer qu'ils emploient des travailleurs immigrés, même lorsque ces derniers sont en situation régulière. De peur, sans doute, d'être pointés du doigt dans un pays qui compte plus de 3 millions de chômeurs et qui a voté à 17,6 % pour la candidate du Front national à la présidentielle de 2012. De crainte, peut-être, d'être stigmatisés par des responsables politiques qui, à dessein ou non, ne distinguent pas toujours entre ceux qui sont parfaitement en règle, ceux qui n'ont pas de papiers mais travaillent et paient des impôts et des cotisations, et ceux qui ont un titre de séjour mais ne sont pas déclarés par leur patron.

Au total, plus de 2,2 millions d'immigrés - dont 790 000 originaires de l'Union européenne - appartiennent à la première catégorie, selon l'Insee. S'y ajoutent, chaque année, 17 700 entrées pour motif professionnel. Cette main-d'œuvre est indispensable dans plusieurs secteurs d'activité. Selon un document de travail du Centre d'analyse stratégique intitulé « L'Emploi et les métiers des immigrés », ceux-ci représentent plus de 30 %



INDISPENSABLE

Le bâtiment français ne pourrait se passer de la main-d'œuvre étrangère.

des effectifs dans les métiers du nettoyage, des employés de l'hôtellerie, et entre 20 et 30 % pour les secteurs de la sécurité, du bâtiment et des travaux publics, de la restauration... Les informaticiens étrangers sont également très prisés, faute d'un nombre suffisant d'étudiants français formés.

La rivalité entre autochtones et immigrés reste marginale

« Il faut absolument dépassionner le débat sur ce sujet ! Si nous fermons les robinets de l'immigration professionnelle, il y a des pans entiers de l'économie qui ne pourront plus fonctionner. Je ne crois pas que nous ayons besoin de ça dans la conjoncture actuelle », insiste Dominique Paillé, ancien président (UMP) de l'Office français de l'immigration et de l'intégration. « Dans les métiers de la sécurité, nous avons 40 000 employeurs qui cherchent des salariés. Alors oui, les travailleurs étrangers permettent aux entreprises de tourner... », confirme Michel Ferrero, président du Syndicat national des entreprises de sécurité.

Evidemment, certaines professions pourraient être plus attractives

si elles amélioraient les conditions de travail et les niveaux de salaire qu'elles proposent. Ou si elles mettaient en place de véritables formations. Dans l'immédiat, la rivalité entre autochtones et immigrés reste marginale. « Il y a peu de concurrence, car les uns et les autres n'évoluent pas tout à fait sur les mêmes marchés du travail. Surtout lorsqu'il s'agit de vagues d'immigration récentes », poursuit Cécile Jolly, économiste au Centre d'analyse stratégique.

Reste l'inconnue des travailleurs sans papiers : combien sont-ils ? Les employeurs se servent-ils de ces clandestins comme d'un instrument de dumping social ? Dans certains cas, sans aucun doute. Le mouvement de grève lancé en 2009 a donné une visibilité au phénomène. Manuel Valls, le ministre de l'Intérieur, a promis, pour la fin de novembre, une actualisation de la circulaire négociée alors. L'objectif est d'harmoniser les critères de régularisation, sans accroître le nombre de régularisés (entre 3 000 et 4 000 par an). L'impact économique de ces clandestins reste, lui, difficile à mesurer. ● **AGNÈS LAURENT**

UMP Et le vainqueur est...

Quelque 280 000 adhérents sont appelés à choisir, le 18 novembre, entre Jean-François Copé et François Fillon. Ce duel musclé laissera des traces.

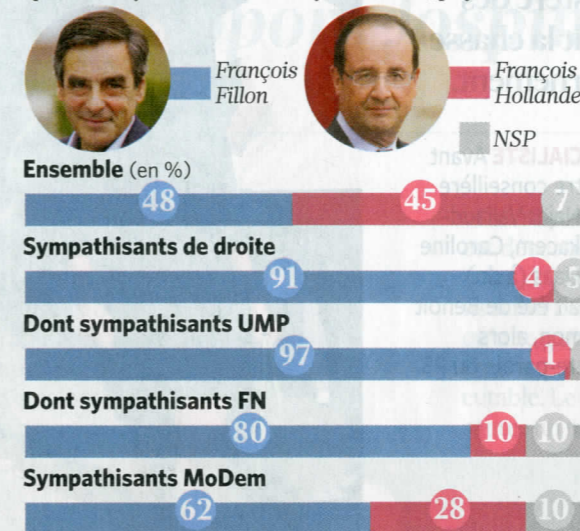
Les militants UMP ont tellement aimé la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy qu'ils l'ont prolongée bien au-delà de la date de péremption. Du coup, ils en oublieraient presque un détail : le président sortant a perdu, même s'il n'est pas loin d'expliquer à ses visiteurs qu'il a pour ainsi dire gagné. Cette bataille pour la présidence du parti ressemble donc beaucoup à celle du printemps. Avec, en plus, un gros avantage : cette fois-ci, quoi qu'il arrive, la droite gagnera. Mais quelle droite ? La signification du scrutin du 18 novembre ne s'arrêtera pas au 19 : c'est tout le paysage politique qui sera modifié, selon que le vainqueur s'appelle Jean-François Copé ou François Fillon. La majorité d'hier a refusé tout examen de conscience, tout regard lucide sur son action ; l'opposition d'aujourd'hui se reconstruira donc sur une mythologie.

Fillon rassemble davantage face à Hollande

Les sondages ne prédisent rien du résultat. Puisqu'ils ne posent pas la bonne question aux bonnes personnes. Tout juste permettent-ils de mesurer, et ce n'est pas neutre, l'état d'esprit d'un camp vis-à-vis des champions qui le représentent. Selon le baromètre BVA-Orange-France Inter-L'Express (l'ensemble des résultats sur Lexpress.fr), il n'y a pas photo : François Fillon rassemble bien davantage face à François Hollande que ne le fait Jean-François

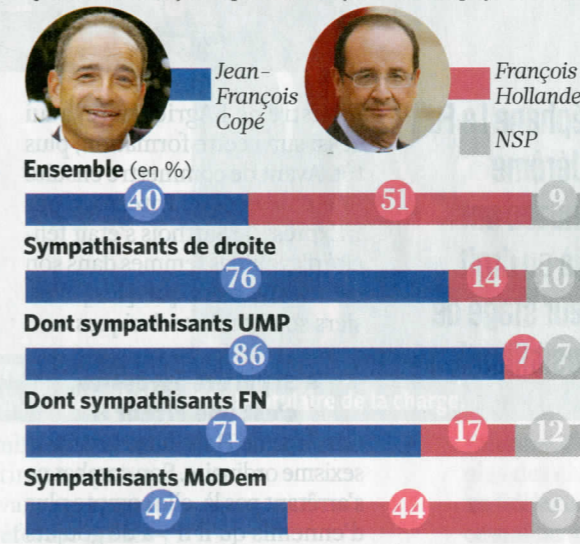
DUEL COMPARÉ FILLON / HOLLANDE...

Qui, de François Fillon ou de François Hollande, préférez-vous ?



... ET COPÉ / HOLLANDE

Qui, de Jean-François Copé ou de François Hollande, préférez-vous ?



Enquête réalisée auprès d'un échantillon de 1115 Français recrutés par téléphone puis interrogés par Internet les 7 et 8 novembre 2012.

avec **BVA** **orange** **inter** **L'EXPRESS**

Copé. Même auprès des seuls sympathisants UMP, l'écart reste d'une dizaine de points, au profit de l'ancien Premier ministre. En novembre comme en octobre, deux tiers des sympathisants UMP souhaitent voir François Fillon diriger le principal parti de l'opposition, contre un tiers qui lui préféreraient Jean-François Copé. Mili-

tants et sympathisants partagent-ils les mêmes valeurs ?

La seule chose qui progresse à coup sûr dans la dernière ligne (droite), c'est l'agressivité. Le député de Paris estime que son rival tire la couverture à lui à tort et à travers, et lui dénie, par exemple, d'avoir joué le rôle moteur que le secrétaire général de l'UMP s'attribue dans la préparation puis le vote de la loi sur la burqa. Il se moque de la démagogie du maire de Meaux, après l'avoir entendu assurer, lors du débat sur France 2, qu'il était « monté à Paris » (sic) imposer ce texte. De son côté, le député de Seine-et-Marne considère que son adversaire se trompe de stratégie depuis le premier jour et se trouve donc contraint d'en changer, quand lui aurait beaucoup gagné à arpenter le terrain : « Je comprends mieux ce qu'est la droite, et je vois loin. » Sans doute cette campagne, au-delà des facilités dont Copé aura usé sans avarice, l'aura-t-elle modifié en profondeur : « Jean-François peut être d'une naïveté incroyable, il n'a pas saisi, par exemple, comment François Baroin, qui était venu à son mariage, pouvait ne pas le soutenir », raconte l'un de ses amis.

Pécresse, Bertrand, Baroin... affûtent leurs dagues

Entre les deux concurrents, mais aussi au sein des générations ambitieuses, où Valérie Pécresse, Nathalie Kosciusko-Morizet, Xavier Bertrand, François Baroin, Bruno Le Maire ou encore Laurent Wauquiez affûtent leurs dagues, la compétition interne laissera des traces. Sur le positionnement de l'UMP - à la création de laquelle Nicolas Sarkozy, il y a tout juste dix ans, était opposé pour des raisons de fond - elle laissera des interrogations. Heureusement, en politique, rien n'empêche de bâtir de futurs succès sur un malentendu. ● **ERIC MANDONNET**